

Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2013

Ordre du jour

1. **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORTS DU COMMISSAIRE SUR L'EXERCICE 2012**
2. **ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012**
 - 2.1. Présentation des états financiers consolidés au 31 décembre 2012.
 - 2.2. Approbation des comptes annuels sociaux au 31 décembre 2012.
3. **DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS**

Proposition de donner décharge aux Administrateurs pour leur mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.
4. **DECHARGE AU COMMISSAIRE**

Proposition de donner décharge au Commissaire pour son mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.
5. **NOMINATIONS STATUTAIRES**
 - 5.1 Renouvellement de mandats d'Administrateur
Proposition de procéder à la réélection en leur qualité d'Administrateur pour un terme de quatre ans de Victor Delloye, Maurice Lippens, Michel Plessis-Bélair, Amaury de Seze, Jean Stéphane et Arnaud Vial, dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.
 - 5.2 Nomination d'Administrateurs
Proposition de nommer en qualité d'Administrateur pour un terme de quatre ans Christine Morin-Postel et Martine Verluyten.
 - 5.3 Constatation de l'indépendance d'Administrateurs
Proposition de constater conformément à l'article 526ter du Code des Sociétés l'indépendance des Administrateurs suivants :
 - Christine Morin-Postel
 - Jean Stéphane
 - Martine Verluyten

et ce, sous réserve de leur nomination en qualité d'Administrateur visée au point précédent. Ces personnes répondent aux différents critères mentionnés dans l'article 526ter du Code des Sociétés et repris dans la Charte de gouvernance d'entreprise de GBL.

5.4 Renouvellement du mandat du Commissaire

Proposition de renouveler le mandat de Commissaire de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Michel Denayer, pour un terme de trois ans et de fixer ses émoluments à EUR 75.000 par an, montant non indexable et hors TVA.

6. **RAPPORT DE REMUNERATION**

Proposition d'approuver le rapport de rémunération du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2012.

7. **PLAN D'INTERESSEMENT A LONG TERME**

7.1. Proposition d'approuver le nouveau plan d'options sur actions, visé dans le rapport de rémunération, en vertu duquel les membres du Management Exécutif et du personnel pourront recevoir, à partir de l'année 2013, des options portant sur des actions existantes d'une filiale ou sous-filiale de la société. Ces options pourront être exercées ou cédées à l'échéance d'une période de trois ans après leur attribution conformément à l'article 520ter du Code des Sociétés.

7.2. Pour autant que de besoin, proposition d'approuver toutes clauses du plan précité et de toutes conventions entre la société et les détenteurs d'options, conférant à ces détenteurs le droit d'exercer ou de céder leurs options avant l'échéance de la période de trois ans précitée en cas de changement de contrôle de la société, conformément aux articles 520ter et 556 du Code des Sociétés.

7.3. Proposition de fixer à EUR 13,5 millions la valeur maximale des actions à acquérir par la filiale ou sous-filiale en 2013 dans le cadre du plan précité.

7.4. Rapport du Conseil d'Administration établi en vertu de l'article 629 du Code des Sociétés, concernant la garantie visée à la proposition de résolution suivante.

7.5. Conformément à l'article 629 du Code des Sociétés, pour autant que de besoin, proposition d'approuver l'octroi par GBL d'une garantie à une banque relative au crédit consenti par cette banque à la filiale ou sous-filiale de GBL, ce qui lui permettra d'acquérir des actions GBL dans le cadre du plan précité.

8. **DIVERS**

* * *